

NOUS SOMMES

LÀ

**POUR
FORMER**



PROGRAMME

DIPLOME

ETAT

INFIRMIER

IRFSS Pays de la Loire – 4 Instituts de Formation de Soins Infirmier

Site : <http://irfss-paysdeloire.croix-rouge.fr>

Le Mans :
17 rue Notre Dame
72000 LE MANS
Tél. 02 43 81 06 52
Email : ifsi.lemans@croix-rouge.fr

Saint-Jean-de-Monts :
1 rue Henry Dunant
85160 ST JEAN DE MONTS
Tél : 02 51 59 91 75
Email : secretariat.ifsi85@croix-rouge.fr

Rezé :
6 rue de la Gare
44400 REZE
Tél : 02 40 14 87 32
Email : ifsi.reze@croix-rouge.fr

Laval :
65 rue du Chef de Bataillon Henri Gélet
53003 LAVAL Cedex
Tel : 02 43 67 95 95
Mail : ifsi.laval@croix-rouge.fr



PROGRAMME DE FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER

PUBLIC CONCERNÉ

- Etre âgé de dix-sept ans au moins à la date de l'entrée en formation (sans limite d'âge supérieur)
- Toute personne titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme

PRÉ-REQUIS

- Valider l'admission via parcoursup
- Valider l'admission pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue (Art L6311-1) et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

- Préparer le participant au métier d'infirmier afin de pouvoir évaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins, concevoir et définir des projets de soins personnalisés, planifier des soins, les prodiguer et les évaluer, mettre en œuvre des traitements.
- Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Développer des attitudes et aptitudes personnelles afin d'acquérir des compétences professionnelles
- Former des professionnels aptes à répondre aux besoins de santé d'une personne ou d'un groupe de personne
- S'inscrire dans une dynamique d'évolution professionnelle
- Développer la collaboration en équipe pluri professionnelle et interdisciplinaire
- Développer une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction
- Développer des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles
- Apprendre à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose
- Développer une posture professionnelle en devenant autonome, responsable et réflexif



CONTENU DE LA FORMATION

- 10 COMPETENCES

1 – Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Objectifs de formation : Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité

Etre capable de :

- Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique
- Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)
- Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution
- Conduire un entretien de recueil de données
- Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé
- Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives
- Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires
- Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires

2 – CONCEVOIR ET CONDUIRE UN PROJET DE SOINS INFIRMIER

Objectifs de formation : Apprécier l'état clinique du patient, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité

Etre capable de :

- Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité
- Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations
- Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité
- Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées
- Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien
- Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins
- Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
- Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants
- Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...)
- Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires



3 – ACCOMPAGNER UNE PERSONNE DANS LA REALISATION DE SES SOINS QUOTIDIENS :

Objectifs de formation : Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité

Etre capable de :

- Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage
- Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps
- Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité
- Adapter et sécuriser l'environnement de la personne
- Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique
- Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins

4 – MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE :

Objectifs de formation : Utiliser les techniques préventives de manutention et de mobilisation des personnes, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité

Etre capable de :

- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements
- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux
- Conduire une relation d'aide thérapeutique
- Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutique
- Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne
- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique
- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...)

5 – INITIER ET METTRE EN ŒUVRE DES SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS

Objectifs de formation : Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité

Etre capable de :



- Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique
- Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement
- Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées
- Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives
- Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes
- Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients

6 – COMMUNIQUER ET CONDUIRE UNE RELATION DANS UN CONTEXTE DE SOINS

Objectifs de formation : Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité .

Etre capable de :

- Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne
- Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte
- Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication
- Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique
- Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement
- Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité
- Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées

7 – ANALYSER LA QUALITE DE SOINS ET AMELIORER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Objectifs de formation :

Etre capable de :

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels
- Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques
- Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité



- Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique

8 – RECHERCHER ET TRAITER LES DONNEES PROFESSIONNELLES ET SCIENTIFIQUES

Objectifs de formation : Organiser son travail dans une équipe pluri professionnelle, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité. .

Etre capable de :

- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées
- Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre
- Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrit

9 – ORGANISER ET COORDONNER DES INTERVENTIONS SOIGNANTES

Etre capable de :

- Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)
- Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences
- Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité
- Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile
- Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale
- Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins
- Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes
- Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral

10 – INFORMER ET FORMER DES PROFESSIONNELS ET DES PERSONNES EN FORMATION

Etre capable de :

- Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins
- Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage



- Superviser et évaluer les actions des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration
- Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique
- Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé

LES STAGES :

Dans le cursus complet de formation, les stages ont une durée de 60 semaines, soit 2100 heures pour les 3 ans. Leur insertion dans le parcours de la formation est prévue dans le projet pédagogique de l'institut et permet l'acquisition progressive des compétences par l'apprenant.

Ils sont réalisés:

- En première année : 5 semaines en Semestre 1 et 10 semaines en Semestre 2
- En deuxième année : 10 semaines en Semestre 3 et 10 semaines en Semestre 4
- En troisième année : 10 semaines en Semestre 5 et 15 semaines en Semestre 6

Ils se déroulent dans les structures :

- Soins de courtes durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels u collectifs sur des lieux de vie

Les compétences en stage sont évaluées par les équipes encadrantes et l'outil « portfolio » afin de mesurer l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers

Liaison entre les unités d'enseignement (UE) et l'acquisition des compétences

- Chaque UE contribue à l'acquisition des compétences du référentiel, selon le schéma suivant :

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 1 :

« Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »

- UE 2.3.S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie,
- UE 3.1.S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière,
- UE 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière.

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 2 :

« Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »

- UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers,
- UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers.

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 3 :



« Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »

- UE 2.10.S1 Infectiologie hygiène,
- UE 4.1.S1 Soins de confort et de bien-être.

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 4 :

« Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

- UE 2.1.S1 Biologie fondamentale,
- UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions,
- UE 2.4.S1 Processus traumatiques,
- UE 2.5.S3 Processus inflammatoires et infectieux,
- UE 2.6.S2 Processus psychopathologiques,
- UE 2.6.S5 Processus psychopathologiques,
- UE 2.7.S4 Défaillances organiques et processus dégénératifs,
- UE 2.8.S3 Processus obstructifs,
- UE 2.9.S5 Processus tumoraux,
- UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques,
- UE 2.11.S3 Pharmacologie et thérapeutiques,
- UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques,
- UE 4.3.S2 Soins d'urgence,
- UE 4.3.S4 Soins d'urgence,
- UE 4.4.S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical,
- UE 4.4.S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical,
- UE 4.4.S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical,
- UE 4.7.S5 Soins palliatifs et de fin de vie.

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 5 :

« Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »

- UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé,
- UE 1.2.S3 Santé publique et économie de la santé,
- UE 4.6.S3 Soins éducatifs et préventifs,
- UE 4.6.S4 Soins éducatifs et préventifs.

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 6 :

« Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

- UE 1.1.S1 Psychologie, sociologie, anthropologie,
- UE 1.1.S2 Psychologie, sociologie, anthropologie,
- UE 4.2.S2 Soins relationnels,
- UE 4.2.S3 Soins relationnels,



- UE 4.2.S5 Soins relationnels.

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 7 :

« Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »

- UE 4.5.S2 Soins infirmiers et gestion des risques,
- UE 4.5.S4 Soins infirmiers et gestion des risques,
- UE 1.3.S1 Législation, éthique, déontologie,
- UE 1.3.S4 Législation, éthique, déontologie,
- UE 4.8.S6 Qualité des soins et évaluation des pratiques.

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 8 :

« Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »

- UE 3.4.S4 Initiation à la démarche de recherche,
- UE 3.4.S6 Initiation à la démarche de recherche.

Les deux unités transversales contribuent également à l'acquisition de cette compétence :

- UE 6.1 Méthodes de travail et TIC,
- UE 6.2 Anglais.

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 9 :

« Organiser et coordonner des interventions soignantes »

- UE 3.3.S3 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité,
- UE 3.3.S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité.

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 10 :

« Informer et former des professionnels et des personnes en formation »

- UE 3.5.S4 Encadrement des professionnels de soin.

- Dans chacun des semestres, **une unité d'intégration** concoure à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. Sont ainsi combinés et mobilisés les ressources, savoirs et savoir-faire, acquis dans les UE du semestre en cours puis, progressivement, des semestres précédents.

Au semestre 1 : **UE 5.1.S1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens**

Au semestre 2 : **UE 5.2.S2 Evaluation d'une situation clinique**

Au semestre 3 : **UE 5.3.S3 Communication et conduite de projet**

Au semestre 4 : **UE 5.4.S4 Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires**

Au semestre 5 : **UE 5.5.S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins**

Au semestre 6 : **UE 5.5.S6 Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles**



- A ces unités d'enseignement s'ajoutent les deux unités optionnelles. Celles-ci se déroulent au cours des deux derniers semestres (5 et 6). Elles permettent d'approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière et de mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation

RÉFÉRENCES ET DOCUMENTS D'APPUI

- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Les outils pédagogiques : vidéo projecteurs, matériel de soins et d'ergonomie, mannequins de simulation, plateforme LMS
- Enseignement en alternance basé sur une pédagogie active et participative intégrant cours magistraux, travaux de groupe et ateliers pratiques.
- Une approche pratique par « mise en situation professionnelle simulée » se rapprochant des conditions réelles du métier
- Un suivi pédagogique individualisé permet à chaque apprenant d'identifier ses difficultés, de déterminer ses axes de progrès et d'évaluer sa progression

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée de formateurs permanents et d'intervenants experts dans leurs domaines : d'infirmiers, médecins, psychologues, éducateur de jeunes enfants, formateurs GSU
- Le suivi administratif est géré par les secrétariats pédagogiques
- La coordination des stages est gérée par les coordinatrices de stages et l'équipe administrative

DURÉE

L'ensemble de la formation comprend six semestres de vingt semaines (3 ans) soit 4200 heures d'enseignement théorique et clinique

- Enseignement théorique : 2100 heures à savoir 750 h de cours magistraux, 1050h de travaux dirigés, 300h de travail personnel guidé
- Enseignement clinique : 2100 heures
- Travail personnel complémentaire estimé : 900 heures environ (300h par an)
- L'ensemble constitue la charge de travail de l'apprenant soit 5100 heures

Semestres	Cours Magistraux (CM)	Travaux Dirigés (TD)	CM+TD	Stages	CM+TD+Stage	Temps personnel guidé, supervision, suivi pédagogique, travaux entre apprenants	Temps de travail CM+TD+Stage+TPG	Charge de travail personnelle complémentaire estimée
S1	231	234	465	175	640	60	700	100
S2	126	183	309	350	659	41	700	150
S3	118	177	295	350	645	55	700	150
S4	109	187	296	350	646	54	700	150
S5	116	184	300	350	650	50	700	150
S6	50	85	135	525	660	40	700	200
Total	750	1050	1800	2100	3900	300	4200	900

VALIDATION

- Le positionnement est réalisé lors de l'inscription via parcoursup ou les épreuves de sélection pour le public concerné
- Les évaluations sont réalisées tout au long de la formation sous forme d'épreuve écrite, pratique simulée, durant le stage, épreuve orale, Chaque compétence s'obtient de façon cumulée : par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence, de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages, des actes et techniques de soins évalués soit en stage soit en institut. Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen. La deuxième session concerne les rattrapages. Chaque semestre la Commission d'Attribution des Crédits prononce l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'apprenant Lors du dernier semestre les résultats sont présentés devant le jury d'attribution du diplôme
- Le diplôme d'état est délivré par la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) aux candidats déclarés admis par le jury : sont déclarés reçus au diplôme d'état d'infirmier les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice du métier, soit 180 crédits européens



- correspondant à l'acquisition des dix compétences (120 crédits européens pour les unités d'enseignement et 60 crédits européens pour la formation clinique en stage)
- L'apprenant qui n'a pas acquis les 150 crédits correspondant aux 5 premiers semestres ne sont pas présentés au jury régional du diplôme d'état d'infirmier
Chaque candidat a le droit de se présenter à 4 sessions des éléments constitutifs du semestre 6 dans les 3 années qui suivent la fin de scolarité.